



Association nationale des retraités fédéraux / National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX
(SECTION MONTRÉAL)**

Tenue par vidéoconférence Zoom

Mercredi 14 avril 2021 à 10 h 00
1940, boulevard Henri-Bourassa Est, suite 300, Montréal H2B 1S1

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Daniel Morin, déclare que nous pouvons débiter l'assemblée, car nous avons atteint et même dépassé officiellement le quorum exigé de 50 personnes. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée générale annuelle 2021 (AGA) ouverte à 10h02.

Le président adresse son mot d'ouverture aux membres de l'assemblée générale annuelle dont le texte intégral est joint en **annexe IV** et sera déposé sur le site Web de Retraités fédéraux. Une brève présentation PowerPoint est partagée via la plateforme Zoom sur les écrans de tous les participants afin d'expliquer aux membres le fonctionnement de la réunion virtuelle. Daniel Morin explique que la fonction « discuter/chat » sera utilisée par les membres s'ils ont des commentaires ou des questions à poser. L'application « Sondage » sera utilisée pour transmettre les votes auprès des membres. Par la suite, les résultats seront affichés sur tous les écrans des participants.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Morin fait la lecture des sujets à l'ordre du jour partagé à l'écran Zoom.

Proposition :

Jean-Marc Duval propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par M. Jean-Jacques Moreau.

Un vote électronique pour l'adoption de l'ordre du jour est transmis aux membres de l'assemblée qui ont 30 secondes pour transmettre leur vote. Le résultat du sondage est partagé aux participants.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 OCTOBRE 2020

Étant donné que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée ont reçu une copie du procès-verbal à l'avance, les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à sa lecture.

Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal de l'AGA 2020. Aucun commentaire ou aucune correction ne sont apportés.

Proposition :

Jimmy Bydal propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2020 tel que présenté, il est appuyé par Murielle Provost.

Un vote électronique pour l'adoption du procès-verbal du 14 avril 2021 est transmis aux membres de l'assemblée. Les résultats sont partagés aux participants.

La proposition est adoptée.

4. – FINANCES

4.1 Présentation des états financiers de l'exercice au 31 décembre 2020 et prévisions budgétaires 2021



90029_EF_2020 -
États financiers Corrigés

États financiers

Marcel Couture précise qu'une copie des états financiers vérifiés et préparés par la firme Paquin & associés, CPA a été transmise à tous les membres inscrits pour l'AGA. Marcel Couture ajoute que les états financiers vérifiés pour l'année 2020 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la section lors de sa réunion du 17 mars 2021, tel que prévu dans nos règlements et sont soumis à l'AGA à titre d'information des membres.

La présentation des résultats financiers au 31 décembre 2020 peut se résumer comme suit :

• Produits (revenus) :	95 818 \$
• Charges (dépenses) :	71 292 \$
• Surplus des produits sur les charges :	24,526 \$

Marcel Couture invite les membres de l'AGA à poser leurs questions concernant les résultats. Aucune question n'a été reçue.

Marcel Couture poursuit en expliquant les données au bilan qui se résume comme suit :

BILAN

- ❖ Actif de 235 759\$ dont la grande partie (environ 230 000\$) représente des fonds disponibles qui sont déposés à la Caisse Desjardins et à Placements Québec.
- ❖ Passif – aucune charge à payer au 31-12-2020
- ❖ Actif net est représenté sous forme de réserves en :
 - Immobilisations 37 533\$
 - Défense des prestations 50 000\$
 - Formation des bénévoles 15 267\$
 - Améliorations locatives 23 001\$
 - Non grevé d'affectations 104 481\$

Pour conclure, il précise que nous sommes en excellente situation financière avec des réserves importantes et des fonds disponibles pour les activités qui sont à prévoir. Marcel Couture invite tous les membres de l'AGA à poser leurs questions ou à faire leurs commentaires. Aucune question, aucun commentaire n'est reçu.

Prévisions budgétaires



Prévisions
budgétaires - 2021 ar

Concernant le budget pour 2021, le trésorier indique que les prévisions budgétaires ont été approuvées par le conseil d'administration le 30 mars 2021.

En bref :

- Produits anticipés :105 000\$ dont 94 000\$ pour les cotisations
- Charges :160 150\$
- Déficit :(59 150\$)

Il poursuit les explications détaillées concernant deux postes de dépenses importants :

- Améliorations locatives..... 20 000\$
- Recrutement et rétention des membres25 000\$

Marcel Couture invite les membres de l'AGA à poser leurs questions sur les prévisions budgétaires en utilisant le « chat ».

Questions :

#1 – **Micheline Bétournay** demande des explications détaillées sur la dépense de 25 000\$ pour le recrutement et rétention et précise que le bureau national pourrait préparer le plan d'action pour nous. **Réponse :** Marcel Couture explique qu'un montant de 20 000\$ est prévu pour donner mandat à un consultant externe pour réaliser un plan d'action, mais que le National ne peut préparer un plan d'action pour chaque section, il en prépare un à l'échelle nationale. **Jacques Lambert**, administrateur du District de Québec enchaîne en appuyant les propos

de Marcel Couture, à savoir que ce n'est pas le mandat du bureau national de préparer des plans d'action pour chaque section, il donne plutôt une orientation nationale, et aussi du support à toutes les sections. Il est d'avis que c'est une excellente décision de mandater un consultant externe pour la section de Montréal, car c'est un investissement à long terme. Il poursuit en informant que le bureau national travaille déjà avec certains ministères pour donner des sessions de préretraite. Ce projet pilote qui se fait présentement à Ottawa et espère que ce projet pourra s'étendre dans le futur. **Johanne Potvin** mentionne qu'elle représente le PIPS et que des sessions de préretraite pourraient très bien être présentées pour faire connaître l'association et précise que ce ne sont pas tous les ministères qui offrent des sessions de préretraite à ses employés.

#2 – Hélène Lussier : Il y a peut-être un lien avec le membership et la nécessité pour les membres d'obtenir l'assurance voyage MÉDOC alors que les gens ne peuvent plus voyager. Marcel Couture dit qu'effectivement l'assurance voyage MÉDOC était un incitatif très populaire auprès de nos membres, mais il tient à préciser que depuis 2016 les adhésions ont diminué chaque année.

#3 – Jimmy Bydal qui demande au niveau des améliorations locatives au montant de 20 000\$, lors de la négociation du bail, vous avez discuté avec le locateur de contribuer aux frais d'amélioration ? Marcel Couture précise qu'il n'y a pas eu de discussions à ce sujet puisque dans le bail il est déjà prévu que toute amélioration à l'intérieur de notre local doit être assumée par le locataire.

#4 – Serge Joannette indique que 25% du budget, il me semble que c'est un peu trop. Il a été suggéré à M. Joannette de nous faire parvenir un courriel à info@anrfmontreal.ca pour élaborer son questionnaire qui sera répondu ultérieurement par les membres du conseil d'administration.

#5 – Gaétan Labelle concernant la dépense de 20 000\$ pour engager un consultant, selon moi est une dépense trop élevée, a-t-on un contrat signé ? Marcel Couture informe qu'il n'y a aucun contrat signé, et que la démarche est en cours pour rechercher un consultant. Le budget alloué au montant de 20 000\$ ne sera pas nécessairement le montant qui sera payé au consultant.

En terminant, Marcel Couture tient à remercier tous les membres de lui avoir fait confiance pendant les 8 dernières années et en profite aussi pour remercier ses collègues au conseil d'administration ainsi que les deux adjointes administratives, Danielle Thifault et France Ouimet pour leur support et leur travail avec une grande efficacité pour servir les membres de l'association. À tous et toutes, je vous remercie et vous salue et vous souhaite une très bonne santé.

4.2 Nomination de l'expert-comptable pour 2021

Marcel Couture explique que depuis plusieurs années un audit est effectué chaque année par un vérificateur et le coût de cette vérification s'élevait à 3500\$/année. Depuis que la section de Montréal n'est plus incorporée, les membres du CA se sont questionnés à savoir si le bureau national accepterait un avis aux lecteurs plutôt qu'un audit vérifié. La question a été posée à la responsable au bureau national et cette dernière nous informe qu'un avis aux lecteurs serait suffisant. Marcel Couture poursuit en définissant ce que signifie l'avis au lecteur :

« L'avis au lecteur est un état financier réalisé par des professionnels comptables. Il n'est pas régi par des procédés analytiques aussi pointus que la mission d'examen et de l'audit, donc est plus rapide à réaliser et est moins coûteux. Il est souvent suffisant pour les lecteurs d'états financiers ».

Marcel Couture indique que nous avons demandé des soumissions à deux firmes comptables dont la firme avec qui nous faisons affaire depuis plusieurs années, Paquin & Associés, CPA, à titre d'expert-comptable pour un

avis aux lecteurs et l'offre de service se chiffre à 900\$/année plus taxes et la firme Comptabilité Éline Gazaille inc., se chiffre à un montant de 1 400\$/année plus taxes.

Marcel Couture indique que les deux soumissions conformes ont été soumises au conseil d'administration qui recommande à l'AGA de nommer la firme Paquin & Associés à titre d'expert-comptable pour l'avis aux lecteurs des états financiers pour l'année 2021.

Proposition (voir annexe I)

Marcel Couture propose de reconduire la firme Paquin & Associés, CPA à titre d'expert-comptable pour un avis aux lecteurs pour les états financiers de l'année 2021 et il est appuyé par Mme **Angela Giacomo**.

On procède au vote des membres de l'AGA et les résultats du vote sont partagés. Tous les membres de l'AGA sont en faveur de la proposition de nommer la firme Paquin & Associé pour un avis aux lecteurs des états financiers pour l'année 2021.

Proposition adoptée à l'unanimité

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (voir annexe II)

Vous trouverez la version intégrale du rapport en annexe II et sur notre site Web de Retraités Fédéraux.

6. ÉLECTIONS (voir annexe III)

6.1 Élections ou nomination d'un président des élections

Daniel Morin confirme que pour faciliter le processus d'élections, il assumera la tâche de président d'élection. Il poursuit en expliquant qu'il y a six (6) postes à pourvoir et que nous avons 6 candidats, mais malheureusement un d'entre eux pour des raisons professionnelles a dû se désister.

Il fait la lecture de la procédure :

« Selon nos règlements (Article 6.2), les mises en candidature pour les postes vacants se sont terminées le 15 mars 2021 soit un mois avant la date de l'AGA. Il y a présentement cinq candidatures pour six postes. ».

Étant donné qu'un sixième poste est vacant, un avis est donné à tout membre intéressé à poser sa candidature, de bien vouloir le faire en faisant parvenir un courriel et son CV à info@anrfmontreal.ca et que les membres du comité de mise en candidature les contacteront dès que possible.

6.2 Élections pour cinq (5) postes au conseil d'administration pour une période de deux (2) ans

Daniel Morin indique que le nom des cinq membres mise en candidature pour un mandat de deux ans :

- **BILODEAU, Pierre**
- **BOUCHARD, Guy**
- **GOURDE, Pierrette**
- **LIZOTTE, Hélian**
- **NAUD, Brian**

Proposition

Daniel Morin propose le renouvellement et la nomination des mandats pour 2 ans des cinq membres du Conseil d'administration et la proposition est appuyée par **Camille de Varennes**.

Un vote est envoyé aux membres de l'AGA et les résultats sont partagés à tous les participants.

La proposition est adoptée.

Daniel Morin confirme que les mandats se termineront en avril 2023.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Question #1 : M. Guy Vermette demande quels seront les ou les points stratégiques à travailler par les membres du CA pour la prochaine année ? Daniel Morin explique que comme en fait foi les prévisions budgétaires, le travail des membres du CA pour la prochaine année sera de mettre tous les efforts nécessaires sur le « recrutement et la rétention » des membres. Il y a aussi les rencontres avec les députés, dans le cadre du projet Rayonnement 338 qui continuera d'être fait pour sensibiliser les députés aux 4 grandes priorités de l'association. Il poursuit en expliquant qu'il y aura une réunion de planification avec les membres du CA en mai qui, malheureusement, devra être faite de façon virtuelle encore une fois cette année, mais qui permettra aux membres du CA de se donner des objectifs pour la prochaine année.

Commentaire reçu de M. Serge Joannette qui remercie tous les membres du CA pour le beau travail.

Commentaire reçu de Micheline Potvin qui dit : MERCI pour la rencontre qui fut très intéressante.

Commentaire reçu de Murielle Provost qui dit: Thank you for the good annual meeting, best to all.

Aucune autre question et commentaire n'a été reçu par les membres de l'assemblée.

9. TIRAGE :

Les cinq (5) gagnants pour un repas gratuit au prochain dîner de Noël sont :

1. Albert Bérubé
2. Serge Joannette

3. Normand Chartrand
4. Denise Méthote Minaki
5. Aline Landry

Pour conclure l'assemblée générale annuelle 2021, un sondage est partagé auprès des membres de l'AGA pour connaître leur appréciation de la réunion sous forme virtuelle. Le résultat ci-dessous a été partagé avec les participants :

76% - Entièrement satisfaisant
24% - Partiellement satisfaisant
0% - Non satisfaisant
0% - Je m'abstiens

En terminant, plusieurs personnes ont partagé leurs remerciements et félicitations via le « chat ». Ces commentaires ont tous été lus à voix haute.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 11 :14 heures, M. Jimmy Bydal propose la levée l'Assemblée générale annuelle 2021 et il est appuyé par M. Serge Joannette.

La proposition de la levée de l'assemblée est adoptée.

Daniel Morin conclut en remerciant tous les membres pour leur participation.

Daniel Morin
Président

Camille de Varennes
Vice-président du Conseil

Danielle Thifault
Adjointe administrative

ANNEXE I



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTREAL

RÉSOLUTION – AGA 14 AVRIL 2021 – EMBAUCHE D'UNE FIRME COMPTABLE -

Il est résolu de retenir les services, pour un avis aux lecteurs pour les états financiers de l'année 2021, de la firme comptable « *Paquin & Associés, CPA* », situé au 1600 boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 405, Montréal (Québec) H3M 3E2, à titre d'expert-comptable indépendant.

Proposée par : Marcel Couture

Appuyé par : Angela Giacomo

Adoptée à l'unanimité.

Fait pour valoir ce que de droit, à Montréal, ce quatorzième jour d'avril 2021.

Daniel Morin

Daniel Morin
Président du Conseil

ANNEXE II



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT – VERSION INTÉGRALE

Quelle année !

Les présidents des six sections du Québec de l'Association avaient l'habitude de se réunir, en personne, et ce deux fois par année soit au printemps et à l'automne. Pour discuter des choses qui sont communes à tous. Vous vous en doutez sans doute ces réunions n'ont pas eu lieu en présentiel, mais par Zoom. Le Conseil d'administration national fait aussi ces réunions par Zoom, et ce une fois par mois. Ce qui a amené nos deux directeurs du district du Québec à faire des réunions virtuelles une semaine ou deux après la rencontre du CA national. C'est une façon plus rapide de nous tenir au courant des discussions et des décisions prises au niveau national.

La plupart des comités de votre section ont été largement au ralenti, pandémie oblige. Le comité qui, à mon avis, en a souffert le plus est certainement celui du recrutement. J'en ai parlé dans mon mot l'an dernier. Nous avons avec l'institut de la planification à la retraite une très bonne relation qui nous ouvrait l'accès à de futurs retraités pour leur faire connaître notre association. La relation existe toujours, mais les présentations ont dû être mises sur pose.

Un comité actif durant le court laps de temps entre notre dernière AGA et celle-ci fut certainement celui de madame Angela Giacomo. En effet trois conférences furent organisées. Ce sont : les conférences avec Me. Hélène Guay

- Le 20 janvier 2021 « Quels sont les droits des résidents en RPA et en CHSLD » dignité et liberté
- Le 27 janvier 2021 « Aide médicale à mourir — où en sommes-nous ? »
- Le 2 mars 2021 « Aide médicale à mourir — les aspects humains avec Dr Mathieu Moreau ».

Un autre comité très actif fut celui de Rayonnement 338 plus communément appelé R338 piloté par Lucien Bélanger avec quelques bénévoles. Je l'ai mentionné dans mon intervention lors de l'AGA d'octobre dernier, mais juste faire le rappel que ce chiffre représente le fait qu'il y ait 338 circonscriptions fédérales au pays. Votre section de Montréal a pour sa part 43 de ces circonscriptions, c'est-à-dire 12,7 % des circonscriptions de tout le pays. C'est énorme ! Nous avons à ce jour rencontré, virtuellement bien sûr, sept députés du parti libéral ainsi que du Bloc québécois. Les discussions visent essentiellement à faire connaître l'association aux députés, leur présenter nos quatre objectifs et connaître leur opinion ainsi que leurs engagements, s'ils en ont vis-à-vis ces mêmes objectifs.

Pour 2021, nous avons reçu une nouvelle liste du bureau national de 9 députés à rencontrer. Cette liste contient entre autres les noms de Yves-François Blanchet et Justin Trudeau.

Une partie de ce mot qu'il m'est très difficile à dire est de verbaliser et de dire au revoir. Trois membres du conseil d'administration nous quittent aujourd'hui. Par ordre d'ancienneté au conseil d'administration, ce sont Jocelyne Wiseman 2007, Marcel Couture 2013 et Lucien Bélanger 2018. Jocelyne était notre « watch-woman » secrétaire. Je n'ai jamais vu une personne prendre autant de notes dans une réunion, et ce sans être secrétaire de réunion. En plus, c'est elle qui nous organisait nos AGAS ainsi que notre dîner de Noël. La bonne nouvelle est qu'elle nous a offert de continuer pour ces deux événements, mais ne plus siéger au conseil. Marcel, que dire de

Marcel. Il a tout réorganisé la trésorerie de la section. Sa phrase favorite, que j'ai entendu à quelques occasions était « je ne suis pas comptable, mais je sais compter ». Il devait partir à l'AGA l'an dernier, mais a accepté de demeurer jusqu'à l'AGA de cette année. C'est un poste important au conseil et membre du comité exécutif de la section. Il devra être remplacé. En dernier lieu, Lucien, Lucien a pris sur lui en arrivant un comité ad hoc sur les problèmes avec Phénix. Quelques-uns d'entre vous ont certainement entendu parler de ces problèmes. Lorsque le travail de défrichage a été fait et que la balle était plutôt du niveau national, Lucien a accepté le poste d'agent local de défenses des intérêts (ALDI). À ce titre, comme mentionné plus tôt, il a présidé le comité R338. Au revoir madame et messieurs et si vous vous ennuyez, vous savez que nous avons toujours besoin de bénévoles.

J'aimerais aussi remercier les autres bénévoles qui nous aident en comptabilité en traduction, avec notre page FB et avec le comité rayonnement 338 sans oublier les bénévoles qui font des appels téléphoniques pour le recrutement. Votre aide nous est précieuse. Merci !

Sur un plan plus personnel, je l'avais mentionné à l'AGA d'octobre dernier, j'ai quitté mes fonctions aux deux comités nationaux auxquels je participais pour mettre mon temps à la section.

Nous procéderons maintenant au point six de l'ordre du jour nommé élections qui est plus un vote de confirmation.

Pour les 10 membres du conseil d'administration, comprenant bien sûr les deux nouveaux, veuillez demeurer en ligne, car la réunion du conseil d'administration suivra et qui aura pour but de former le comité exécutif 2021-2022.

ANNEXE III



Association nationale des retraités fédéraux / National Association of Federal Retirees

MONTREAL

RÉSOLUTION – AGA 14 AVRIL 2021

Renouvellement de mandats de membres du conseil d'administration et nomination de deux (2) nouveaux membres

Il est résolu de renouveler les mandats des 2 membres actuels du Conseil d'administration :

**Guy Bouchard
Hélian Lizotte
Brian Naud**

et la nomination de deux (2) nouveaux membres :

**Pierre Bilodeau
Pierrette Gourde**

pour un total de 5 membres pour une période de deux ans soit jusqu'en avril 2023.

**Proposée par : M. Daniel Morin
Appuyée par : M. Camille de Varennes**

Adoptée par la majorité.

Fait pour valoir ce que de droit, à Montréal, ce quatorzième jour d'avril 2021.

Daniel Morin

Daniel Morin
Président du Conseil

ANNEXE IV



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

MOT DU PRÉSIDENT – VERSION INTÉGRALE INTRODUCTION

Bonjour tout le monde virtuel,

La réunion est ouverte à 10 h 02

Quelques précisions pour débiter. C'est la deuxième assemblée annuelle que nous faisons par Zoom et j'espère fortement que ce sera la dernière. Une chose importante, avant d'aller plus loin c'est, pour vous, de mettre vos haut-parleurs à leur maximum pour être certain de bien nous comprendre.

Il n'y aura pas d'élections comme telles cette année, puisqu'il y a six postes de disponibles et nous avons six candidats, mais il y aura des votes pour différents points ainsi que la confirmation, par vote, des candidats inscrits aux six postes disponibles. Ces votes se feront dans le format sondage, explication à venir.

J'aimerais souligner la présence de Jacques Lambert à cette assemblée. Jacques était le président de la section avant moi et est maintenant un de nos deux directeurs de district et par le fait même directeur au Conseil d'administration national. J'ajoute qu'à l'Assemblée nationale de juin prochain, Jacques se présentera à la vice-présidence de l'Association.

Le nombre de participants en ce moment est de 67, ce qui signifie que nous avons le quorum nécessaire qui est fixé à 50 membres par le bureau national. Je précise que puisque la réunion est ouverte avec quorum nous ne pouvons plus le perdre même si nous descendons sous la barre des 50 personnes. Ceux et celles qui quitteront la réunion pour toutes sortes de raisons ne peuvent pas nous faire perdre le quorum. J'ajoute que ce n'est pas une incitation à quitter que je fais. 😊

Un point important, durant l'assemblée, nous prendrons des captures d'écrans (photos) qui seront mises sur le site web et possiblement sur Facebook. Si vous ne voulez pas que votre photo apparaisse, prière d'éteindre votre caméra. Nous vous aviserons avant la capture d'écran. J'ajoute que l'assemblée est actuellement enregistrée et sera mise sur notre chaîne YouTube et que nous enverrons un hyperlien confidentiel à tous les participants.

Sur ce, nous allons faire une courte présentation sur le fonctionnement de l'application Zoom pour les participants. Nous procéderons par partage d'écran pour vous faciliter la compréhension des textes et des commentaires. Par la suite, nous procéderons à l'assemblée comme telle.